

## Lexique

---

### A

**Ains**. Hameçons.

**Ajoupa**. Sorte de hutte portée sur des pieux et rapidement recouverte de feuilles (de palmiste à Bourbon) et de ramée.

**Ancive**. Conque marine avec lesquelles les Grands malgaches font sonner de la trompette.

**Andouilles ou carotte de tabac**. Pour désigner la forme que prenaient les feuilles séchées et que l'on ficelait très serré.

### B

**Baille**. Grand récipient pour la lessive ou le bain.

**Bambara**. Peuple du groupe Mandingue qui vit au Sénégal et au Mali.

**Banc d'aise**. Chaise percée, chaise de commodité.

**Baril de galère**. Sorte de baril d'une contenance de 15 à 20 litres (Littré).

**Billon**. Nom que l'on donnait à l'or ou à l'argent lorsque l'alliage était en dessous du carat prescrit par les ordonnances. La monnaie de billon était autrefois composée de métal précieux mélangé à une plus forte proportion d'autres métaux. On portait au billon toute monnaie de faux poids. Ce terme fut attribué par la suite à la monnaie de cuivre pur ou mêlé d'un peu d'argent.

**Bois de Pomme**. Myrtacées, *Eugenia Australis Wendi*, ou Bois de Pêche marron. Endémique de la Réunion. Arbuste vigoureux d'environ 7 m de haut, à fût rectiligne présentant souvent des contreforts, aux petits fruits rouges et arrondis comme de petites pommes, d'où son nom. Bon bois pour les constructions

extérieures. Le bois de Pêche marron (*Eugenia Paniculata Lam*), ou Bois de Nèfle, Goyavier marron, au bois dur et résistant, au grain serré, est utilisé en menuiserie (chaises), ébénisterie et marqueterie.

**Bois de Natte.** Voir Natte.

**Bois de pêche.** Voir bois de Pomme ou bois de pêche marron.

**Bois de Sape.** Ou bois de Sapan, Sappan. Le sapan : *Caesalpinia sappan*, est un bois de teinture de l'Inde dont on extrait les tanins rouges<sup>666</sup>. La Réunion abrite deux espèces de bois de Sappan dont l'origine est relativement floue : Inde centrale et méridionale, Myanmar, Thaïlande, Malaisie, Indochine et Chine du sud : le *Caesalpinia Sappan*, évoqué plus haut, et le *Caesalpinia decapetala* (anciennement nommé *C. sepiaria*)<sup>667</sup>.

**Boucan.** Lieu où les Caraïbes fument leurs viande ; le Gril de bois sur lequel ils les fument (Littre). Mot Caraïbe qui signifie claie (Furetière). Lieu dit où s'effectuaient ces opérations.

**Brouces.** Brousses, broussailles.

## C

**Café en coque.** Graine du café de Bourbon en coque ou en cerise.

**Cafre de marine.** Esclaves servant sur les chaloupes de la Compagnie.

**Calumet.** (*Nastus Borbonicus*) sorte d'herbacée rhizomateuse de type bambou. Plante endémique de La Réunion. On la rencontre en forêt hygrophile de moyenne altitude 1 300, 1 400 m. Pouvant atteindre 6 m de haut et commune dans les régions abritées des Hauts de l'île : forêt des Bénards, Plaine des Chicots, Bélouve, Bébour, Plaine des Cafres ..., elle forme une partie du rare sous bois de la forêt des tamarins des Hauts (*Acacia Heterophyllia*) où elle peut constituer des peuplements denses et difficilement pénétrables.

---

<sup>666</sup> Philippe Haudrère. *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle*. Les Indes Savantes, Seconde édition, revue et corrigée, 2005, t. 1, note 220, p. 292.

<sup>667</sup> Communication de Frédéric Picot. *Conservatoire botanique national de Mascarin*. <http://flore.cbnm.org>.

**Calebasse.** Fruit d'une espèce de courge ou du calebassier qui, vidé et séché, sert de récipient.

**Canevette.** Cane, cave, cavon, du lat. *canava*, cellier. Caisse compartimentée contenant plusieurs flacons. Réduit ou petit coffre renfermant le vin des officiers de marine.

**Carcan.** Ou pilori, symbole du droit de justice que le Roi et par conséquent la Compagnie avait sur son fief. C'était à Bourbon un simple poteau de bois (C° 1004, 20 mai 1762), un tamarin à Sainte-Suzanne (C° 998, 25 juin 1755), dressé de façon permanente dans le lieu où se faisaient les exécutions de justice. On y attachait le condamné, peut-être à l'aide d'un collier de fer, afin de l'exposer à l'infamie. On y exposait également les mains et les têtes coupées aux esclaves fugitifs, tués dans les bois.

**Ceste.** Du nom sans doute de la ceinture de Vénus ou de la courroie de cuir, souvent garnie de plomb, constituant le gantelet qui protégeait les poings des athlètes grecs dans les jeux publics. Désigne sans doute ici des paniers constitués de bandes de tissus ou de courroies de cuir.

**Chicot.** Souche d'arbre rompu.

**Chitte ou chite.** Sorte de toile d'Inde imprimée à l'aide des planches gravées de bois et dont les couleurs sont très durables. Les plus belles chittes étaient faites de percale à grands ramages - longues tiges fleuries avec oiseaux et papillons - mais sur des motifs européens et non indiens<sup>668</sup>.

**Commandeur.** Le commandeur, comme le sous économe et l'économe, gère, « économise » l'habitation, dirige, gouverne, commande les esclaves de la propriété, ceux employés sur les travaux de la Compagnie, les entreprises des particuliers. Ce peut-être un habitant, un engagé européen, un Indien libre, un soldat, un matelot resté malade à terre, un mousse, un pilote sans affectation, un officier marinier débarqué, un faux-saunier banni aux Iles, un ou une esclave. Méprisés par ceux qu'ils servent, ces hommes pauvres sont haïs de ceux qu'ils oppriment<sup>669</sup>.

---

<sup>668</sup> « Le commerce des tissus de coton à Pondichéry aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». In : *Revue historique de l'Inde française*. Op. cit.

<sup>669</sup> Pour une étude sur les commandeurs, sous-économés, économés, à Bourbon, sous la régie de la Compagnie des Indes, voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres [...], 1665-1767*. Livre 2, chap. 3, p. 215-330.

**Commune**. Commune des habitants ou, aux Antilles : « Caisse des nègres justiciés ». Caisse commune où chacun versait au prorata de ses esclaves, relativement au recensement général annuel, une somme, évaluée chaque année, destinée à indemniser les habitants requis pour pourchasser les noirs marrons, récompenser les délateurs, les capteurs, rembourser aux maîtres leurs esclaves suppliciés, payer une partie de la pension des prêtres, entretenir les chemins... Dès 1696 les Elus de Bourbon destinaient l'amende de trente livres prélevée sur les contrevenants au règlement sur la chasse, à payer ceux des habitants qui iraient à la recherche des noirs marrons.

**Communes (les)**. On menait autrefois paître les troupeaux dans les communes, les biens communaux, les pâturages communaux, espaces réservés à la vaine pâture du moyen et du gros bétail des propriétaires du voisinage. En 1736, l'habitude de séparer par une palissade les habitations des pâturages communaux semblait acquise à Bourbon.

**Couteau flamand**. Couteaux droits.

## D

**Descente**. Raid, attaque surprise sur les habitations à la manière des « Souvouc » malgaches. C'est l'activité la plus spectaculaire des marrons et la plus redoutée des habitants<sup>670</sup>.

**Doler**. Aplanir un morceau de bois, ou lui donner l'épaisseur voulue avec la doloire.

## E

**Egoïne**. Petite scie à lame rigide emmanchée dans une poignée et qui se manœuvre d'une seule main.

**Emplacement**. Dans l'habitation l'endroit où sont réunis, autour de la cour ou de l'argamasse où sèche le café, les bâtiments : case du maître, la cuisine, les divers magasins, les poulaillers, etc.

---

<sup>670</sup> Sur ces attaques rapides, brutales et sanglantes, voir R. Bousquet. *Les esclaves et leurs maîtres [...], 1665-1767*. Livre 3, Chap. 3-4 : La descente des marrons. p. 476-496.

**Étain.** Métal blanc, léger, très malléable et fusible. Allié au plomb il servait à fabriquer de la vaisselle : cuillères, fourchettes, assiettes, plats et poteries.

## F

**Fanon.** Espèce monnayée dans l'Inde. Le fanon d'argent valait alors 4 sous 6 deniers.

**Fusil boucanier.** Gros et long fusil dont on se servait pour aller à la chasse des bœufs sauvages.

## G

**Gargoulette.** Vase en terre, poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation.

**Gaulette.** La gaulette de 15 pieds à 4,872 m ; le pied de Roy à 0,3248 m.

**Gouge.** Ciseau de fer à manche de bois, en forme de demi canal, servant à faire des entailles et des moulures.

**Gourde.** Voir piastre.

**Grande case.** Maison du maître.

**Guillaume.** Rabot de fer étroit pour faire des feuillures droites.

**Guingan ou guingam.** Étoffe de coton fine et employée souvent à faire des robes de femme. Toile de coton blanche de l'Inde. Raynal parle de pagnes de guingans d'un très beau rouge fabriqués par les Malabares à Gaffanapatan (Litré). Toile blanche à petites raies rouges. Ces guingams allaient surtout à Pondichéry<sup>671</sup>.

**Gratte.** Terme de marine. Petite plaque de fer triangulaire emmanchée à son milieu, et dont on se sert pour gratter la carène, le pont, etc. Ici instrument de petite culture s'apparentant au sarcloir composé d'un manche en bois, long d'environ un mètre, et d'une lame de fer fixée au manche par une douille et faisant avec lui un angle aigu. On l'utilise pour sarcler, « gratter » la terre.

---

<sup>671</sup> « Le commerce des tissus de coton à Pondichéry aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». In : *Revue historique de l'Inde française*. Op. cit.

## H

**Hache à doler.** Sans doute la doloire du tonnelier à lame très large, qui sert à unir le bois ou à le réduire à l'épaisseur convenable.

**Hazier.** Des buissons, des fourrés.

**Herminette.** Hache de charpentier ou de tonnelier, à fer recourbé dont le tranchant rectiligne ou curviligne (herminette à gouge) se trouve sur le plan perpendiculaire au manche.

## I

**Îlet.** Petits plateaux subhorizontaux ou inclinés, témoins d'un ancien fond, résultant de l'action des rivières qui, une fois l'activité volcanique de l'île arrêtée, recommencèrent leur creusement, s'encaissèrent dans les brèches et isolèrent les îlets<sup>672</sup>.

**Impétration.** Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

## L

**Latanier.** Latanier de Bourbon, *Arecaceae Latania*. Le latanier rouge, *Latania Lontaroides*, est un palmier pouvant atteindre 12 m de haut qui déploie au haut de sa tige un éventail de feuilles vertes. Ses fruits sont fades mais comestibles.

**Lacs.** Nœud coulant, collet qui sert à prendre des oiseaux, des lièvres et autres gibiers, ici des cabris.

## M

**Mouchettes.** Ciseaux pour moucher les chandelles et comportant un support, le porte mouchette.

---

<sup>672</sup> Jean Defos Du Rau. *L'île de La Réunion. Etude de Géographie humaine*. Institut de Géographie de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1960, p. 32. Wilfrid Bertile. *La Réunion. Atlas thématique et régional*. 1987, p. 10-13).

**Mouffia**. Le mouffia est à La Réunion le nom vernaculaire du *Raphia Ruffia*, un palmier dont les très longues feuilles pennées donnent une fibre textile très solide.

## N

**Natte**. Natte à Grandes feuilles, ou Nattier (*Minusops Maxima*, Sapotacées). Arbre hygrophile endémique des Mascareignes, pouvant atteindre une vingtaine de mètres, aux feuilles regroupées en toupet au sommet des rameaux, aux fruits petits et globuleux, mangés par les singes (Maurice). On le rencontre dans les hauts de la Possession, de Saint-Philippe. Son bois rouge au grain serré est utilisé dans la charpente (pièces et planches), les bardeaux, l'ébénisterie, la menuiserie.

Le Petit Natte ou Natte à petites feuilles, bois de natte, (*Labourdonnaisia callophylloides Boyer*, Sapotacées) au tronc droit et élancé d'environ 15 m de haut est endémique de La Réunion aux moyennes altitudes. On tire des graines de son petit fruit globuleux, après les avoir ébouillantées, une glu qui mise sur de fines branchettes flexibles et préalablement dépouillées de leur écorce ou humidifiées, sert à piéger : Becs-Roses, Moutardiers, Cardinaux, Damiers, et autres petits passereaux.

**Noir, noirs privés, noirs domestiques**. C'est le plus souvent ainsi que les habitants de Bourbon désignent leurs esclaves. Les noirs privés ou noirs domestiques (du lat. *domus*) sont ceux qui demeurent sur l'habitation. Les noirs fidèles sont, par opposition aux noirs marons (marrons), les esclaves de confiance.

## P

**Pagne**. Toile de coton ou autre étoffe dont on s'enveloppe le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux et parfois jusqu'à mi jambes.

**Pagode**. Monnaie d'or indienne ainsi nommée parce qu'elle était, le plus souvent, à l'effigie de la déesse de la fécondité, Latchimi. Son envers était constellé de petits points symbolisant des grains de riz. Elle valait alors deux écus, soit six livres et sept livres quatre sols à Bourbon).

**Panneau et bride.** Éléments du harnais du cheval : bride et panurge ou selle et bride.

**Palmiste.** Palmiste blanc : *Areceaceae*. Grand palmier pouvant atteindre 20 m, portant une grande couronne de feuilles pennées tombantes. Ses fruits ressemblent à de petites olives. Son cœur est consommé.

**Paliacate.** Ces « paliacates » ou « madras » sont des mouchoirs de coton, aux couleurs extraordinaires que faisaient fabriquer les marchands de Pondichéry et qui provenaient de l'extrême nord du Carnatic. Ce sont les célèbres foulards dont se paraient les femmes des Antilles. Le marquis de Bussy, lorsqu'en 1732 il repassa en Europe, fit présent à Madame De Pompadour de quatre douzaines de cette sorte de mouchoirs<sup>673</sup>.

**Pannelle de terre.** Sans doute récipient creux rappelant la panne, sorte de tuile faîtière dont on couvre les toits.

**Patates du Pérou.** Sans doute des patates douces. Plante originaire des Grandes Antilles aux tubercules ovoïdes, blancs ou jaunes, amylacés et sucrés.

**Piastre.** Monnaie d'argent. Elle valait un écu, soit trois livres et trois livres douze sols à Bourbon. La piastre gourde, est une grosse (de l'Espagnol « gordo ») pièce en argent.

**Pièce d'Inde.** La pièce d'Inde, « l'unité de nègre » suivant l'expression de Henry Weber, c'était l'individu sans défauts notables, depuis l'âge de 15 jusqu'à celui de 35 ans<sup>674</sup>.

**Pieds.** Mesure de longueur qui dérive du pied romain qui était divisée en douze parties nommées pouce par les modernes. Le pied ou pied de roi valait douze pouces, soit 0,32484 m.

Un  **pied de manguier** désigne le tronc du manguier.

**Pilon.** Instrument dont on se sert pour piler une substance dans un mortier.

**Pinte.** Ancienne mesure de capacité, la pinte valait 0,93 litre à Paris.

**Pipe anglaise.** Pipe de traite.

---

<sup>673</sup> « Le commerce des tissus de coton à Pondichéry aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». In : *Revue historique de l'Inde française*. Op. cit.

<sup>674</sup> R. T. t. 1, note 1 p. 188. *Analyse de la rubrique Commerce et Colonie, de la correspondance du Conseil Supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes, du 10 mars 1732 au 23 janvier 1736.*



**Platine.** Platine à silex, platine à percussion. Plaque reliant toutes les pièces concourant au départ du coup de feu dans une arme à feu portative. L'habitant qui s'absentait de son habitation avait ordre de séparer ses armes de leurs platines qui devaient être conservées dans un coffre fermant à clé.

**Point.** Mesure de fontainier, le point était la 12<sup>e</sup> partie de la ligne d'eau, elle-même la 144<sup>e</sup> partie du pouce fontainier, unité ancienne égale à un écoulement de 13 litres d'eau par minute ou 872 pouces cube d'eau par minute (Littré).

**Poste de plomb.** Une balle.

**Préfixion.** Se dit d'un temps, d'un délai qu'on accorde et de l'action de l'accorder.

## R

**Rassades.** Petites perles de verre utilisées pour les échanges et la traite. Elles étaient bien acceptées par les Malgaches qui les utilisaient bien avant Flacourt «comme monnaie de référence mais aussi pour les parures et les charmes magiques. Elles venaient de l'Inde mais aussi, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, de Hollande, puis au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>, de Gablonz (Jablonec, Tchécoslovaquie) »<sup>675</sup>.

**Rauder, roder.** Patrouiller, faire un tour.

**Relevée.** Terme de procédure. Le temps de l'après midi. Les audiences de relevée se donnent dans l'après midi. Deux heures de relevée.

**Réal.** Terme générique désignant des monnaies royales de différents pays.

**Rempart.** Parois abruptes et quasiment verticales des cirques et des gorges encaissées des principales rivières, inclinées de 65 à 75% et qui présentent une dénivellation allant de 600 à 1 200 m.

**Renards.** Marrons velléitaires, jeunes esclaves marrons qui fuguent peu de temps.

---

<sup>675</sup> Etienne de Flacourt. *Histoire de la Grande Isle Madagascar*. Edition présentée et annotée par Claude Alibert. Inalco-Karthala, 1995. Premier livre, Chapitre VIII, note 1 p. 477.

**Roue (supplice de la)**. Le condamné était attaché sur une croix de Saint-André pourvue d'encoches sur la longueur. A ces endroits, l'exécuteur frappaient les membres avec une barre de fer pour les briser, puis défonçait la poitrine d'un grand coup. Il attachait alors le supplicié, bras et jambes repliés sous lui, sur une roue montée sur un essieu, et le laissait là ainsi exposé, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

## S

**Sellette**. Petit siège de bois, très bas, sur lequel l'accusé devait s'asseoir quand on l'interrogeait pour le juger et que les conclusions du Procureur général du Roi tendaient à une peine afflictive.

**Scie de long**. Grande scie passe-partout dont les dents sont taillées pour agir dans les deux sens et qui porte une poignée à chacune de ses extrémités, que l'on utilise pour débiter la bille de bois en planches.

**Sucre candi**. De l'Arabe *qandi*, sucre de canne. Sucre dépuré et cristallisé.

**Saisie**. Sans doute de saisine, risse ou cordage dont on se sert pour attacher sur le pont les chaloupes et autres embarcations. Sorte de toile serpillière, grosse et claire qui sert à différents usages et entre autre à emballer les marchandises. Sac de grosse toile serpillière ou de vannerie pour contenir le café.

**Sequin**. Monnaie d'or italo-arabe estimée 2 écus soit 6 livres.

**Songe**. Plante dont la racine est alimentaire (*arum esculentum*).

**Souille d'oreiller**. Taie d'oreiller.

## T

**Tacon**. Il ne s'agit pas ici de la civière « en forme de chaise » : *taconh* ou *takona* dont parle Flacourt et encore moins de la *filanjana* ou chaise à porteurs<sup>676</sup>. Le tacon est ici une longue perche portée sur les épaules de deux esclaves sur laquelle on a

---

<sup>676</sup> Etienne de Flacourt. *Histoire de la Grande Isle...*, Second livre, Chapitre XXIII. p. 299, note 9, p. 565.

lié par les pieds et les mains l'esclave supplicié. Le sieur de la Merveille donne du tacona une autre description : « Le capitaine est porté dans un hamac, machine faite d'une grosse toile de coton, plissée par les deux bouts et suspendue à une longue perche [...] que les Noirs, l'un devant, l'autre derrière, portent sur l'épaule »<sup>677</sup>.

**Tarière.** Grande vrille de charpentier, de charron, pour faire des trous dans le bois.

**Tente.** Panier en vannerie.

**Toile bleue.** On en confectionnait les vêtements de travail. On désignait aussi cette toile sous le nom de toile de Guinée ou Salempouri : la toile de Guinée « n'est autre chose qu'une double pièce de Salempouris ». La pièce de 12 aunes de long sur 7/8 d'aunes de large, valait une pagode ou deux pagodes et demi, la teinture augmentant son prix. Elle habillait en principe les esclaves et les commandeurs, ces derniers, néanmoins, portaient des vêtements d'une toile bleue plus fine. En 1721, le Sieur Etienne, commandeur des noirs de la Compagnie à l'habitation de Sainte-Suzanne, était invité à donner : chemises et caleçons aux noirs, chemises et jupons aux négresses, fabriqués à l'aide de trente pièces « de guinée bleue des plus grosses, sorte anglaise ». Pour lutter contre le froid « vous en ferez faire des couvertures, lui conseillait-on, avec du coton que vous ferez mettre entre deux toiles, et que vous ferez ensuite piquer ». En 1735, quarante-quatre esclaves raccommodaient les chemises à Saint-Denis. Les toiles à carreaux et rayées, et les mouchoirs de Rouen, pouvaient être utilement employés à l'usage des esclaves. En 1727, considérant que le nombre de noirs doit augmenter, la Compagnie fait venir annuellement de Pondichéry cent pièces de Salempouris bleu, cent pièces de guinée bleuâtre et gros sans rayures, avec cinquante pièces de mouchoirs de Mazulipatan de huit à la pièce. Les gens d'ici, notait un frère de Saint-Lazare en 1740, n'ont souvent [que] ce qu'ils appellent deux rechanges, c'est-à-dire deux chemises et deux culottes : une pour tous les jours, de toile

---

<sup>677</sup> Daniel Defoe, *Madagascar ou le journal de Robert Drury...*, note 373, p. 243.

bleue, et l'autre qu'ils nomment harde de la messe, de toile blanche »<sup>678</sup>.

## V

**Vilebrequin ou virebrequin.** Outil servant à percer au moyen d'une mèche qu'on fait tourner par une manivelle.

**Vacoua ou Vacoa.** C'est à La Réunion le nom vernaculaire du *Pandanus Utilis*, arbuste qui peut atteindre 7 m, aux grandes feuilles lancéolées, en forme de parasol, insérées en spirales au bout de chaque ramure. Les feuilles lancéolées, coriaces et légèrement épineuses peuvent atteindre 1,5 m de long. Elles étaient utilisées pour couvrir les toits et réaliser diverses vanneries : saisies, tentes bertelles (sacs à dos).

**Varangue.** Terme de marine. Désigne à Bourbon la véranda qui orne la façade avant de la maison principale de l'habitation.

**Vesprée.** Crépuscule.

ΩΩΩΩΩΩΩ

---

<sup>678</sup> ADR. C° 963. *Déclaration de Dutrévoux, du 28 mai 1742.* ADR. C° 1888. *Inventaire des maisons, meubles, [...] habitations, nègres, [...] et généralement de tous les effets de la Compagnie des Indes à l'île Bourbon, 1722.* Ibidem. C° 11. *31 mai 1721.* Ibidem. C° 1499. *30 juin 1735.* Ibidem. C° 50. *17 septembre 1732.* AN. Col. F/3/206. *Lettre de la Compagnie au Conseil Supérieur de Bourbon. Paris, 22 janvier 1724.* RT. t. III, p. 253. *Lettre d'un frère de Saint-Lazare [...] en 1740.*